# CHAMPIONNAT départemental Gard

# DES JEUNES U1025 et 26 Mars 2023- Golf de Nîmes Vacquerolles

# RÈGLEMENT PARTICULIER DE L’ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales*

*Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*

1. ***CONDITIONS DE PARTICIPATION***

**Joueurs :** le Championnat Individuel de l’Hérault– Gard est ouvert aux joueurs amateurs :

* **Agés** de moins de 11 ans (nés en 2013 et après),
* **Licenciés** dans le département du Gard
* **En règle avec la ffgolf**: licence et Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition en cours de validité.

Le nombre de joueurs est limité à 30. Les joueurs seront inscrits dans l’ordre de réception de leur demande d’inscription.

Ils pourront prétendre aux titres de champions de leur département.

***DÉROULEMENT DE L’ÉPREUVE***

* 1. ***Épreuve "non fumeur" :*** pendant un tour il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.
	2. ***Chariot électrique :*** durant le tour conventionnel l’utilisation d’un chariot électrique n’est pas autorisée.
	3. ***Cadet :*** pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.
	4. ***Appareils de mesure de distance***: Lors d’un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), pendant un tour, un joueur ne doit pas obtenir d’information provenant d’un dispositif électronique de mesure de distance, que cette mesure ait été faite par lui-même ou communiquée par toute autre personne.
	5. ***Moyens de déplacement :*** pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l’enceinte du golf aux joueurs et aux accompagnateurs.
	6. ***Accompagnateurs :*** pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
	Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

***FORME DE JEU :***

18 trous strokeford (stroke play score maximum) : 9 trous par jour : Départ du trou n 10 Marques de départs avancées.

Journée de reconnaissance le vendredi 24 Mars, une réservation de départ auprès du golf est obligatoire à valider par le golf

***DEPARTS***

La liste officielle des départs sera consultable sur le site internet de la ligue Occitanie, sur le tableau officiel de la compétition et sur le site du golf.

***CLASSEMENTS ET PRIX de l’épreuve.***

Dans chaque catégorie garçons et filles :2ou3 prix en Brut (en fonction du nombre de joueurs)

Dans chaque catégorie le départages des éventuels ex aequo pour le titre de champion se fera en play off « trou par « trou » sur les trous désignés par le comité.

Pour les autres places les départages éventuels seront effectués sur les 9, 6, 3 et dernier trou puis, si l’égalité subsiste, trou par trou en remontant (départage informatique).

***INSCRIPTIONS ET DROITS D’ENGAGEMENT***

La date de clôture des inscriptions est fixée au **18 mars 2023, à 24h cachet de la poste faisant foi**. Les inscriptions, **obligatoirement accompagnées du droit d’engagement à l’ordre du Comité départemental de golf du Gard**, se feront uniquement par courrier, et devront être adressées à :

|  |
| --- |
| **Comité départemental de golf du Gard****1360 Chemin du Mas de Campagne ou auprès des AS directement****30900 Nîmes** |

Aucun paiement ne sera accepté le jour de la compétition.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le comité publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d’inscription.

**Droit d’engagement : 20 euros**

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club au plus tard le **22/03/2023** à 17h. Toute annulation après cette date reste redevable du droit de compétition.